

Orientation de recherche dans les principales catégories d'actes

Le tableau ci-après est une mise à jour du tableau figurant dans l'annexe IV de l'instrument de recherche de la sous-série 3Q de 1986. Il a été conçu afin d'aider le chercheur à trouver, en fonction de la date des informations qu'il recherche, à quelles sortes de tables et registres il doit se reporter pour retrouver des éléments. Seules ont été rapportées les catégories d'actes les plus courantes.

Pour certaines catégories d'actes, il arrive qu'on les trouve représentés à la fois dans plusieurs tables ou registres. Dans ce cas, toutes les tables ou tous les registres concernés ont été notés dans le tableau. Lorsqu'ils sont représentés de façon inégale, les registres dans lesquels ils figurent de façon plus épisodique ont été indiqués entre parenthèses.

Dans le tableau, les tables des vendeurs et précédents possesseurs et les tables des acquéreurs et nouveaux possesseurs ont été rassemblées sous l'appellation « vendeurs et acquéreurs » car ces tables fonctionnent ensemble, à toutes les époques mais selon des modalités qui varient dans le temps (la table principale n'est pas la même avant et après 1825).

Signalons aussi qu'à partir de l'an VII les actes civils publics, c'est-à-dire ceux passés devant un notaire ou une autorité administrative, sont séparés des actes sous signature privée, contrairement à l'usage suivi depuis l'établissement du contrôle des actes en 1693.

Enfin, pour les catégories d'actes qui ne figurent pas dans ce tableau, le chercheur devra identifier celles qui s'y apparentent le plus, en prenant soin d'envisager, chaque fois, si l'acte a pu être passé devant notaire ou sous seing privé.

Principaux événements et catégories d'actes	Tables à utiliser				Registres à consulter	
	Avant 1825	1825-1865	1866-1968	Toutes périodes	Avant l'an VII	Depuis l'an VII
Acquisitions et ventes	Vendeurs et acquéreurs		Répertoire général		Actes des notaires et sous seing privé	Actes civils publics, actes sous signature privée
Actes passés devant les autorités ¹	Vendeurs et acquéreurs		Répertoire général		Actes des notaires et sous seing privé	Actes civils publics
Adjudications devant les tribunaux	Vendeurs et acquéreurs		Répertoire général	Actes judiciaires		
Baux	Baux de toute nature et baux à ferme et à loyer	(Baux de toute nature) et baux à ferme et à loyer	Baux écrits ²		Actes des notaires et sous seing privé	Actes civils publics et actes sous signature privée ³
Contrats de mariage	Contrats de mariage	Contrats de mariage	Répertoire général			
Décès	Sépultures ou décès	Successions et absences		Mutations par décès		
Donations éventuelles	Donations et autres dispositions éventuelles	Testaments, donations et dispositions éventuelles	Répertoire général		Actes des notaires et sous seing privé (ou insinuations des donations entre vifs)	Actes civils publics
Donations autres qu'éventuelles	Vendeurs et acquéreurs		Répertoire général		Actes des notaires et sous seing privé	Actes civils publics, actes sous signature privée
Échanges	Vendeurs et acquéreurs		Répertoire général		Actes des notaires et sous seing privé	Actes civils publics, actes sous signature privée
Inventaires après décès	Inventaires après décès	Successions et absences		Mutations par décès	Actes des notaires et sous seing privé	Actes civils publics
Partages	Partages et copartageants	Vendeurs et acquéreurs	Répertoire général		Actes des notaires et sous seing privé	Actes civils publics (ou actes sous signature privée)
Successions	Sépultures ou décès, successions acquittées, vendeurs et acquéreurs ⁴	Successions et absences, vendeurs et acquéreurs	Successions et absences, répertoire général	Mutations par décès		
Testaments	Testaments enregistrés ⁵ et testaments non enregistrés	Testaments, donations et dispositions éventuelles	Répertoire général		Actes des notaires et sous seing privé	Actes civils publics, actes sous signature privée

¹ Concerne notamment les biens nationaux

² À partir de 1872, voir le Répertoire général pour la période 1866-1871

³ A partir de l'an VII il faut consulter les actes civils publics pour les baux passés devant notaire et les actes sous signature privée pour les autres baux.

⁴ Les tables des vendeurs et les tables des acquéreurs n'intègrent les successions qu'à partir de 1822-1823 environ.

⁵ Les tables des testaments enregistrés renvoient aussi aux registres des mutations par décès.